

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le 21 décembre 2021.

**CE-2021-1321-DEC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif autorise l'adhésion de la Ville de Terrebonne au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour un mandat visant les achats de pneus neufs, rechapés et remoulés, pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2025.

**QUE** le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres public pour adjuger les contrats d'achats regroupés de pneus nécessaires aux activités de notre organisation municipale, soit confié à CAG.

**QU'**un contrat d'une durée de trois (3) ans pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables.

**QUE** la Direction des travaux publics s'engage à compléter pour le CAG, dans les délais fixés, le formulaire d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les montants annuels en dollars des divers pneus dont la Ville de Terrebonne prévoit avoir besoin, et ce, par le biais du Logiciel d'Achat en Commun (LAC).

**QUE** la Ville de Terrebonne s'engage à respecter les termes et conditions dudit mandat comme si elle avait contracté directement avec les différents fournisseurs à qui les contrats seront adjugés.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme  
à Terrebonne, ce 22 décembre 2021



GREFFIER



13.1 **Terrebonne**

## RECOMMANDATION

<b>Direction responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Comité exécutif
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b> (si applicable)	
<b>Objet</b>	Adhésion au regroupement d'achats du CAG pour les pneus neufs, rechapés et remoulés. (Mandat # 2022-0429-01).

### IL EST RECOMMANDÉ :

Que la Ville de Terrebonne adhère au regroupement d'achat du CAG pour les pneus neufs, rechapés et remoulés pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2022 au 31 mars 2025;

Que la Ville de Terrebonne confie au CAG le mandat de préparer, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour adjudger les contrats d'achats regroupés des pneus nécessaires aux activités de notre organisation municipale;

Qu'un contrat d'une durée de trois (3) ans pourra être octroyé selon les termes prévus au document d'appel d'offres et des lois applicables;

Que la Ville de Terrebonne s'engage à compléter pour le CAG dans les délais fixés, le formulaire d'inscription qu'elle lui fournira et qui visera à connaître les montants annuels en dollars des divers pneus dont elle prévoit avoir besoin; par le biais du Logiciel d'Achat en Commun (LAC).

Que la Ville de Terrebonne s'engage à respecter les termes et conditions dudit mandat comme si elle avait contracté directement avec les différents fournisseurs à qui les mandats seront adjudgés;

**Signataire :**

Stephane Larivee  
2021.12.15 11:27:12  
-05'00'

\_\_\_\_\_  
**Direction générale**

**Date :** \_\_\_\_\_

<b>Direction responsable</b>	Direction des travaux publics
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Comité exécutif
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b> (si applicable)	N/A
<b>Objet</b>	Adhésion au regroupement d'achats du CAG pour les pneus neufs, rechapés et remoulés. (Mandat # 2022-0429-01).

## CONTENU

### Mise en contexte

Le gouvernement du Québec, par le biais du Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG), doit particulièrement acquérir, pour le compte des organismes publics, des biens et des services, en procédant à des regroupements ou en exécutant des mandats.

À titre de considérations, il y a lieu de mentionner que la ville de Terrebonne pourra bénéficier, entre autres, des avantages suivants :

- La prise en charge complète du processus d'appel d'offres par le CAG et l'opportunité de bénéficier d'un plus grand pouvoir d'achat que si elle procédait seule;
- Tous les participants d'une même région paient le même prix;
- Les plus petits utilisateurs bénéficient directement du pouvoir d'achat des plus grands consommateurs;
- Le nombre de participants et les quantités totales consommées dans une région ont donc un impact direct sur les prix;
- Le coût annuel estimé avant taxes est de 99 000 \$ approximativement.

### Historique des décisions

Adhésion à l'UMQ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2019 au 31 mars 2022 : résolution CE-2018-527-DEC

Adhésion à l'UMQ pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2016 au 31 mars 2019 : résolution CE-2015-883-DEC

## Description

Aucune démarche actuelle ou à venir avec la division des approvisionnements compte tenu que tout le processus d'appel d'offres sera pris en charge par le CAG.

## Justification

N/A

## Aspects financiers

N/A

## Calendrier et étapes subséquentes

Comité exécutif – Séance du 21 décembre 2021

## PIÈCES JOINTES

- Estimation annuelle des besoins en pneus (1er avril 2022 au 31 mars 2025)
- Résolution CE-2015-883-DEC
- Résolution CE-2018-527-DEC

## SIGNATURES

### Responsable du dossier :

**Alain Vermette**

Signature numérique de Alain  
Vermette  
Date : 2021.12.08 13:05:50 -05'00'

Date: \_\_\_\_\_

**Alain Vermette, Chef de division - Atelier mécanique**  
**Direction des travaux publics**

### Endosseur :



Signature numérique de Steve Barkley  
Date : 2021.12.08 14:03:40 -05'00'

Date : \_\_\_\_\_

**Steve Barkley, directeur adjoint**  
**Direction des travaux publics**

### Approbateur :

**Hafid Ouali**

Signature numérique  
de Hafid Ouali  
Date : 2021.12.08  
17:33:17 -05'00'

Date : \_\_\_\_\_

**Hafid Ouali, directeur**  
**Direction des travaux publics**

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le 21 décembre 2021.

**CE-2021-1322-REC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif recommande au conseil municipal d'approuver le *Programme d'aide financière pour le développement et le soutien des organismes œuvrant dans la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne.*

**QUE** le conseil autorise, suite à la recommandation de la Direction du loisir et de la vie communautaire, le versement de l'aide financière aux trois (3) organismes mentionnés au tableau ci-dessous.

<b>Nom de l'organisme</b>	<b>Titre du projet</b>	<b>Montant demandé</b>
<b>Comité d'aide aux Lachenois</b>	Achats d'effets scolaires, aménagement du magasin et embauche d'une étudiante	5 875,37 \$
<b>Comité d'aide aux Plainois</b>	Étagères de récupération de dons	10 000,00 \$
<b>Service d'aide SEDAI T.S.S.</b>	Aide aux familles à la rentrée scolaire	1 600,18 \$
<b>Total :</b>		<b>17 475,55 \$</b>

**QUE** ces dépenses soient imputées conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel, incluant un amendement budgétaire.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme  
à Terrebonne, ce 22 décembre 2021



GREFFIER

## 16.1

<b>Direction responsable</b>	Direction du loisir et de la vie communautaire
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Comité exécutif / <i>Conseil municipal</i>
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b>	<i>17 janvier 2021</i>
<b>Objet</b>	Approbation et déploiement du Programme d'aide financière pour le développement et le soutien des organismes œuvrant dans la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

### IL EST RECOMMANDÉ :

D'approuver le Programme d'aide financière pour le développement et le soutien des organismes œuvrant dans la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne.

D'autoriser le versement de l'aide financière recommandée par la Direction du loisir et de la vie communautaire selon le tableau suivant :

<i>Nom de l'organisme</i>	<i>Titre du projet</i>	<i>Montant demandé</i>
Comité d'aide aux Lachenois	Achats d'effets scolaires, aménagement du magasin et embauche d'une étudiante	5 875,37 \$
Comité d'aide aux Plainois	Étagères de récupération de dons	10 000,00 \$
Service d'aide SEDAI T.S.S.	Aide aux familles à la rentrée scolaire	1 600,18 \$
<b>Total:</b>		<b>17 475,55 \$</b>

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signataire :**



Signature numérique de  
Dufresne Sylvain  
Date : 2021.12.15 07:32:25 -05'00'

**Direction générale**

**Date :** \_\_\_\_\_

<b>Direction responsable</b>	Direction du loisir et de la vie communautaire
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Comité exécutif
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b>	
<b>Objet</b>	Approbation et déploiement du Programme d'aide financière pour le développement et le soutien des organismes œuvrant dans la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne

### CONTENU

#### Mise en contexte

Le Programme d'aide financière pour le développement et le soutien des organismes œuvrant dans la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne vise à partager avec les ressources du milieu, les redevances obtenues pour la récupération du textile par l'entremise des cloches déployées sur le territoire.

Ce programme d'aide financière supportera en priorité, des projets favorisant un impact positif sur la clientèle cible de ces organismes. Exceptionnellement, il prévoit une aide financière maximale de 100 % des dépenses admissibles. Une contribution financière de l'organisme demandeur n'est donc pas exigée.

#### Historique des décisions

##### **24 mars 2021 – CE-2021-285-DEC**

Adoption de l'offre de service de Certex - Centre de récupération et de recyclage du textile inc. et octroi du contrat SA21-3005 pour la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne pour une période de trois ans avec deux options de renouvellement d'un an chacune, pour une redevance estimée de 117 964,35 \$ pour trois ans.



## Description

Ce programme vise les objectifs suivants :

- Accroître la visibilité de l'offre de service de l'organisme dans la gestion du textile et d'accessoires usagés ;
- Améliorer la qualité du service et de l'expérience client ;
- Mettre en place des mécanismes pour récupérer de façon éthique, sécuritaire et écoresponsable les dons ;
- Soutenir des projets venant en aide à des enfants en situation de vulnérabilité ;
- Soutenir l'implication et la fidélisation des bénévoles ;

Ce volet prévoit une aide financière minimale de 1 000 \$ et maximale de 10 000 \$ par organisme.

Conformément au programme, le versement de l'aide financière se fera en deux temps :

- un premier versement de 75 % du montant, à l'acceptation du projet ;
- un 2<sup>e</sup> versement de 25% au dépôt du bilan.

Toutefois, compte tenu de la nature du projet déposé par le Comité d'aide aux Plainois, le premier versement ne pourra se faire que sur réception des pièces justificatives essentielles à sa réalisation (procuration du propriétaire et permis de l'urbanisme, voir le guide de présentation).

## Justification

La Ville a la volonté d'aider les organismes partenaires en gestion du textile œuvrant sur son territoire afin d'assurer le maintien et la continuité de leur prestation de services. Pour ce faire, il est proposé de les soutenir financièrement pour la réalisation de projets, en partageant les redevances obtenues pour la récupération du textile par l'entremise des cloches déployées sur le territoire.

Les demandes reçues dans le cadre de ce programme ont fait l'objet d'une analyse administrative. Leur admissibilité a été confirmée, car elles ont été présentées par des organismes ciblés et elles respectent les conditions générales et particulières du programme.

<i><b>Nom de l'organisme</b></i>	<i><b>Titre du projet</b></i>	<i><b>Montant demandé</b></i>
Comité d'aide aux Lachenois	Achats d'effets scolaires, aménagement du magasin (coin lecture), embauche d'une étudiante et modification de la porte bascule de la cloche à linge.	5 875,37 \$
Comité d'aide aux Plainois	Étagères extérieures de récupération de dons : augmenter l'espace de rangement, bonifier l'éclairage, protéger les tablettes contre les intempéries et rendre les lieux plus sécuritaires.	10 000,00 \$
Service d'aide SEDAI T.S.S.	Achats d'effets scolaires (sacs d'école, articles scolaires et frais de photocopies)	1 600,18 \$
<b>Total:</b>		<b>17 475,55 \$</b>

Le soutien financier offert aux organismes dans le cadre de ce programme contribue au plan stratégique de la Ville de Terrebonne 2021-2025 en répondant à :

L'enjeu 3 : Le renforcement du sentiment d'appartenance des citoyens ;  
 Axe 3.1 : Favoriser l'inclusion sociale ;  
 Objectif 2 : Soutenir le développement de l'offre d'activités et de services proposés par les partenaires.

## Aspects financiers

Enveloppe maximale de 40 000 \$.

<b>Montant du déboursé :</b>	<u>17 475.55</u> \$ (non taxable)		
<input type="checkbox"/> <b>Budget des activités de fonctionnement</b> (certificat requis pour une dépense de 105 700\$ et plus)			
Année : <u>2021</u>	Code budgétaire : <u>76010-2966</u>	Montant prévu au budget :	<u>29 338.27</u> \$ \$
Année 1 :	<u>17 475.55</u> \$ (taxes incluses)	Durée du contrat :	_____
Autres années :	_____ \$ (taxes incluses)		
Total :	<u>17 475.55</u> \$ (taxes incluses)		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Budget des activités des investissements</b> (certificat requis)			
Fiche PTI no :	_____	Projet hors PTI :	_____
Règlement d'emprunt no :	_____	Terme :	___ ans
<b>Sources de financement particulières</b>			
<input type="checkbox"/> Excédents de fonctionnement non affectés :	_____ \$		
<input type="checkbox"/> Excédents de fonctionnement affectés :	_____ \$	(préciser : _____)	
<input type="checkbox"/> Paiement comptant des immobilisations :	_____ \$		
<input type="checkbox"/> Fonds parcs et terrains de jeux :	_____ \$		
<input type="checkbox"/> Fonds de roulement :	_____ \$	Terme :	___ ans
<input type="checkbox"/> Réserve financière :	_____ \$		
<input type="checkbox"/> Autres :	_____ \$		
<b>Variation budgétaire requise</b>			
	Montant	Du poste	vers le poste
<input type="checkbox"/> Transfert budgétaire	_____ \$	_____	_____
<input type="checkbox"/> Virement budgétaire entre directions	_____ \$	_____	_____
<input type="checkbox"/> Amendement budgétaire (conseil)	_____ \$	_____	_____
<b>Certificat de disponibilité</b>			
<input checked="" type="checkbox"/> No : <u>2021-0300</u>	Octroi de subvention		
<input type="checkbox"/> No : _____	dépense d'investissement de plus de 0 \$		

## Calendrier et étapes subséquentes

Début de l'appel des projets : 8 novembre 2021  
 Fin de l'appel des projets : 5 décembre 2021  
 Annonce des aides financières : 16 décembre 2021  
 Fin des projets : au plus tard, le 30 juin 2022

## PIÈCES JOINTES

- Certificat de disponibilité 2021-0300
- Programme d'aide financière pour le développement et le soutien des organismes œuvrant dans la récupération de textiles et accessoires usagés sur le territoire de la Ville de Terrebonne
- Résolution CE-2021-285-DEC
- Formulaire de demande du Comité d'aide aux Lachenois
- Formulaire de demande du Comité d'aide aux Plainois
- Formulaire de demande de Service d'aide SEDAI T.S.S.

## SIGNATURES

Responsable du dossier :

\_\_\_\_\_  
**Annie Hevey, conseillère aux activités**  
**Direction du loisir et de la vie communautaire**

Date : \_\_\_\_\_

Endosseur :

\_\_\_\_\_  
**Mélanie Drapeau, chef de division**  
**Direction du loisir et de la vie communautaire**

Date : \_\_\_\_\_

Approbateur :



Signature numérique de  
Jean-François Lévesque  
Date : 2021.12.14 10:14:31  
-05'00'

\_\_\_\_\_  
**Jean-François Lévesque, directeur**  
**Direction du loisir et de la vie communautaire**

Date : \_\_\_\_\_



**Terrebonne**

*Une histoire de vie*

COMITÉ EXÉCUTIF

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le 21 décembre 2021.

**CE-2021-1323-REC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif recommande au conseil municipal d'approuver le renouvellement de la caution de la Ville de Terrebonne pour les prêts de l'organisme Les Complexes Sportifs Terrebonne inc. (CST) ayant fait l'objet d'un cautionnement dans le passé.

**QUE** la trésorière ou l'assistante-trésorière ainsi que le greffier ou l'assistant-greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, les documents nécessaires au renouvellement desdits prêts de CST, incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à ceux-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme  
à Terrebonne, ce 22 décembre 2021

GREFFIER

## 16.2

<b>Directions responsables</b>	administration et finances loisir et de la vie communautaire
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Conseil municipal
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal (</b>	17 janvier 2022
<b>Objet</b>	Autorisation de signature de renouvellement de prêts faisant l'objet d'une caution de la Ville de Terrebonne – Complexes Sportifs Terrebonne inc.

### IL EST RECOMMANDÉ :

D'approuver le renouvellement de la caution de la Ville de Terrebonne pour les prêts de l'organisme Complexes Sportifs Terrebonne inc. ayant fait l'objet d'une caution dans le passé.

D'autoriser la trésorière ou l'assistante-trésorière et le greffier ou l'assistant-greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, les documents nécessaires au renouvellement des prêts de l'organisme Complexes Sportifs Terrebonne inc. faisant l'objet d'un renouvellement incluant toute modification mineure qui pourrait être apportée à ceux-ci ainsi que tout document nécessaire pour y donner son plein effet.

**Signataire :**



Signature numérique de Dufresne  
Sylvain  
Date : 2021.12.15 16:41:35 -05'00'

**Direction générale**

**Date :** \_\_\_\_\_

<b>Directions responsables</b>	administration et finances du loisir et de la vie communautaire
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Conseil municipal
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b>	17 janvier 2022
<b>Objet</b>	Autorisation de signature de renouvellement de prêts faisant l'objet d'une caution de la Ville de Terrebonne – Complexes Sportifs Terrebonne inc.

## CONTENU

### Mise en contexte

Les organismes mandataires sont appelés occasionnellement à obtenir du financement par emprunt auprès de leurs institutions financières pour la réalisation de leurs projets d'investissement. Celles-ci exigent généralement que la Ville se porte caution des obligations des organismes, dans le cadre d'une demande de prêt.

Cela a été le cas des Complexes Sportifs Terrebonne inc notamment pour la construction d'un complexe sportif et d'un centre de soccer intérieur.

Périodiquement, les prêts doivent être renouvelés auprès de l'institution financière. Cette dernière exige la signature des représentants de la Ville en lien avec la caution.

### Historique des décisions

#### Résolutions historiques liées

- 421-09-2016 Adoption de la « Politique de cautionnement municipal pour les organismes mandataires »
- 111-03-2011 Autorisation de signature – Convention de fractionnement d'un prêt à terme – cautionnement – Les Complexes Sportifs Terrebonne
- 110-03-2011 Autorisation de signature – Convention de modification ou de renouvellement d'un prêt à terme ou d'une tranche d'un prêt à terme fractionné – taux fixe d'intérêt pour 10 ans – cautionnement – Les Complexes Sportifs Terrebonne



- 322-06-2009 - Modification à la résolution numéro 227-05-2009 – actes de cautionnement – Les Complexes Sportifs Terrebonne inc
- 227-05-2009 - Cautionnement – Les Complexes Sportifs Terrebonne inc. – refinancement
- 18-01-2009 - Modification des actes de cautionnement – Les Complexes Sportifs Terrebonne inc.
- 236-05-2008 - Caution en faveur de « Les Complexes Sportifs Terrebonne inc. »
- 016-01-2008 - Caution en faveur de l'organisme Les Complexes Sportifs Terrebonne inc. – travaux de finalisation du complexe sportif deux glaces
- 173-03-2007 - Demande de cautionnement – Construction d'un complexe sportif par Les Complexes Sportifs Terrebonne inc.

## Description

Rappelons que le cautionnement est un contrat par lequel une personne (la Ville) s'oblige envers un créancier (l'institution financière) à exécuter l'obligation du débiteur (l'organisme), si celui-ci n'y satisfait pas.

Cela permet à l'institution financière de réduire son exposition aux risques et ainsi d'octroyer un prêt à un organisme. Le taux d'intérêt s'avère habituellement plus avantageux lorsque le prêt est cautionné.

Par exemple, dans le présent dossier, les taux proposés sont de 0,25% moins élevés pour les prêts cautionnés que ceux non cautionnés.

C'est pourquoi lors du renouvellement, la signature de représentants de la Ville est nécessaire sur les contrats de prêts.

En date de la fin novembre 2021, le solde des prêts cautionnés par la Ville totalise environ 28M\$.

## Justification

Comme il s'agit de renouvellements de prêts qui ont déjà fait l'objet d'une caution de la Ville de Terrebonne par le passé et qu'il n'y a pas une hausse de la valeur des prêts ou de travaux supplémentaires qui sont visés par les prêts faisant l'objet du renouvellement, aucun risque supplémentaire ne vient s'ajouter pour la Ville.

La structure de financement des projets ayant fait l'objet d'une caution et la situation financière passée et actuelle des Complexes Sportifs Terrebonne inc. font en sorte qu'il est toujours normal et acceptable que la Ville renouvelle son cautionnement.

Aucun enjeu faisant en sorte de ne pas reconduire la caution de ces prêts n'a été relevé par la Direction de l'administration et finances ou par la Direction du loisir et de la vie communautaire en lien avec ce dossier.

Pour des fins d'efficience, il est souhaitable que le conseil municipal délègue par résolution au greffier et à la trésorière la signature de ce type de documents.

La présente *Politique de cautionnement* est en cours d'actualisation par l'administration municipale et sera soumise sous peu aux instances. L'aspect des renouvellements est couvert afin de prévoir de façon plus précise ces cas, dont la délégation de signature recommandée par le présent sommaire décisionnel.

## Aspects financiers

On retrouve à l'annexe 1, les soldes des prêts des Complexes Sportifs Terrebonne inc pour lesquels un renouvellement doit être signé. Au 28 novembre 2021, le total du renouvellement des prêts cautionnés par la Ville s'élève à 28 116 284 \$. On y retrouve le détail des prêts ainsi qu'une brève justification des sommes empruntées, notamment la construction passée du centre sportif, du centre de soccer intérieur et des travaux du Multiglaze Lachenaie.

## Calendrier et étapes subséquentes

**Prochaine étape** : signature en janvier 2022 des contrats de prêts une fois la délégation approuvée

## PIÈCES JOINTES

- Annexe 1 - CST - Renouvellement prêts 2022

## SIGNATURES

Responsable du dossier :

\_\_\_\_\_  
**Olivier Provost-Marchand, CPA, CA**  
Conseiller en gestion financière  
Direction de l'administration et des finances

Date : \_\_\_\_\_

Endosseurs :

**Nathalie Reniers**  
Signature numérique de Nathalie Reniers  
Date : 2021.12.15 16:34:25 -05'00'

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Nathalie Reniers, CPA, CGA, OMA**  
Trésorière et directrice  
Direction de l'administration et des finances



Signature numérique de Jean-François Lévesque  
Date : 2021.12.15 16:38:36 -05'00'

Date : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
**Jean-François Lévesque**  
Directeur  
Direction du loisir et de la vie communautaire

Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le 21 décembre 2021.

**CE-2021-1324-REC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif recommande au conseil municipal d'accorder au seul soumissionnaire **GESTION VINCENT ET LIMOGES INC.**, ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat SA21-6008 pour l'animation des programmes de camps de jour réguliers de la Ville de Terrebonne, pour les années 2022 à 2025, pour une somme de 3 897 307,58 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

**QUE** cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme  
à Terrebonne, ce 22 décembre 2021



GREFFIER

**16.3**

<b>Direction responsable</b>	Direction du loisir et de la vie communautaire
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Conseil municipal
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	8 décembre 2021 ( <i>Dossier signé pour le comité exécutif du 21 décembre 2021</i> )
<b>Date de présentation au conseil municipal</b>	13 décembre 2021 ( <i>17 janvier 2022</i> )
<b>Objet</b>	Octroi d'un contrat de service professionnel au seul soumissionnaire Gestion Vincent Limoges inc. pour l'animation des camps de jours réguliers de la Ville de Terrebonne pour les années 2022 à 2025

**IL EST RECOMMANDÉ :**

D'accorder au seul soumissionnaire Gestion Vincent et Limoges inc., ce dernier ayant présenté une soumission conforme, le contrat SA21-6008 pour l'animation des programmes de camps de jour réguliers de la Ville de Terrebonne, pour les années 2022 à 2025, pour une somme de 3 897 307,58\$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**Signataire :**



Signature numérique de  
Dufresne Sylvain  
Date : 2021.12.17 10:39:48 -05'00'

**Direction générale**

**Date :** \_\_\_\_\_

<b>Direction responsable</b>	Direction du loisir et de la vie communautaire
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Conseil municipal
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	8 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b>	13 décembre 2021
<b>Objet</b>	Octroi d'un contrat de service professionnel au seul soumissionnaire Gestion Vincent Limoges inc. pour l'animation des camps de jours réguliers de la Ville de Terrebonne pour les années 2022 à 2025

## CONTENU

### Mise en contexte

Depuis 2020, la Direction du loisir et de la vie communautaire offre les programmes de camps de jour réguliers en gestion déléguée sous forme de contrat de services professionnels octroyé via un processus d'appel d'offres public. Ce dernier contrat (SA19-6011) venait à terme en novembre dernier, il couvrait la gestion et l'animation des programmes de camps de jour réguliers (incluant le programme d'accompagnement en camp de jour destiné aux enfants ayant des besoins particuliers) pour les deux dernières années (2020-2021).

Convaincus des avantages du mode de gestion délégué pour ce programme, nous visons l'octroi d'un contrat de services professionnels d'une durée de quatre ans, soit pour les années 2022 à 2025. Un contrat à plus long terme favorise l'établissement d'une collaboration avec le fournisseur ce qui permet de concentrer nos efforts sur l'amélioration continue de l'expérience client et d'adapter les programmes afin de mieux répondre aux besoins du milieu.

Ainsi, un appel d'offres public (SA21-6008) a été publié le 29 septembre 2021 dans le journal La Revue et publié via le site électronique d'appel d'offres (SEAO) pour une durée de trente (30) jours. Le contrat comprend la gestion et l'animation du programme de camp de jour réguliers ainsi que la gestion complète du programme d'accompagnement en camp de jour destiné aux enfants ayant des besoins particuliers.

## Historique des décisions

### 9 décembre 2019 : 655-12-2019

Décision du conseil municipal d'accepter la soumission de GVL inc. pour les services professionnels de gestion des camps de jour réguliers 2020-2021 (SA19-6011).

## Description

Le camp de jour *Les Fripouilles* de la Ville de Terrebonne représente une moyenne de 14 sites d'animation réparti dans les écoles et centres communautaires du territoire qui accueille autour de 10 000 participants par été (sans restriction sanitaire) durant sept (7) semaines, soit de la fin juin à la mi-août, et nécessite l'embauche de plus de 200 employés à temps plein.

Pour sa part, le programme d'accompagnement en camp de jour accueille approximativement 80 enfants neuroatypiques ayant des profils variés (trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle, trouble de comportement, etc.) et embauche une cinquantaine d'employés à temps plein durant l'été.

Il est important de savoir que quelques organismes partenaires (GPAT, Répit de Gaby, Centre petite Échelle, CSSDA, organismes sportifs, etc.) offrent des camps de jour ou des camps de répit afin de bonifier l'offre de service sur le territoire.

Les principaux défis auxquels nous devons faire face dans les prochaines années sont principalement la pénurie de main-d'œuvre dans le domaine du loisir et d'assurer l'accès aux locaux dans les écoles pour bien desservir la clientèle. L'accès à des programmes estivaux destinés aux enfants à besoin particuliers est également un enjeu pour les familles du territoire. Les places sont limitées et certains besoins dépassent la mission d'intégration du programme d'accompagnement en camp de jour de la Ville de Terrebonne.

De ce fait, il y a lieu de se concerter avec nos partenaires communautaires et institutionnels (CISSSL, CSSDA, etc.) pour développer des projets dans le but d'améliorer l'offre de service destinée aux enfants du milieu ayant des besoins particuliers.

## Justification

À la suite de l'appel d'offres public SA21-6008, il y a eu trois preneurs de cahier des charges sur le site de SEAO. Toutefois, une seule soumission a été déposée. La liste des preneurs du cahier des charges ainsi que tous les documents en lien avec le présent appel d'offres se trouvent dans les documents d'appel d'offres fourni par la division Approvisionnement de la Direction de l'administration et finances que vous trouverez joint au présent sommaire.

Le comité de sélection s'est réuni le 8 novembre à 13h30 pour procéder à l'analyse finale de la soumission déposée par l'entreprise Gestion Vincent et Limoges inc. Le résultat est présenté dans le tableau suivant :

### Contrat de services professionnels un seul soumissionnaire

SOUSSIONS CONFORMES	NOTE INTÉRIM	NOTE FINALE	PRIX SOUMIS (TAXES INCLUSES)	AUTRES (PRÉCISER) (TAXES INCLUSES)	TOTAL (TAXES INCLUSES)
Gestion Vincent et Limoges		77	3 897 307,58 \$	0 000 000 \$	3 897 307,58 \$

Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (\$)	853 270,58 \$
Écart entre la dernière estimation et l'adjudicataire (%)	28 %

Notre estimation du prix de ce contrat était de 3 044 037 \$ (t.t.c.). La soumission déposée par le fournisseur est de 3 897 307,58 \$ (t.t.c.) ce qui représente un écart de 28% du prix estimé de l'appel d'offres.

Cet écart s'explique principalement par une projection de l'augmentation du salaire minimum (présentement à 13,50 \$/h) dans les quatre prochaines années. À court terme, le gouvernement prévoit une augmentation du salaire minimum au mois de mai, soit en plein cœur de la période d'embauche. Ainsi, dans le but de demeurer attractif sur le marché de l'emploi et de favoriser le recrutement de personnel compétent, le fournisseur prévoit offrir un salaire de base de 14,25 \$ et plus, selon l'expérience et les responsabilités en lien avec le poste. Le recrutement d'employés qualifiés dans le secteur des loisirs est un enjeu majeur dans la grande majorité des grandes villes au Québec. L'échelle salariale se doit d'être compétitive et attractive pour favoriser le recrutement de candidats compétents vers nos programmes.

Une autre partie de l'écart s'explique par notre grille tarifaire qui n'a pas suivi l'inflation au cours des dernières années. Conséquemment, la contribution de la Ville est plus importante. À titre indicatif, notre grille de tarification se trouve parmi la moins élevée de la région si nous comparons avec nos villes avoisinantes (Mascouche, Repentigny et Laval).

Enfin, comme nous avons qu'un seul soumissionnaire, les règles d'approvisionnement nous permettaient de rencontrer le fournisseur pour nous présenter sa proposition financière. Cependant, ces mêmes règles nous limitaient dans notre pouvoir de négociation de sorte que les modifications envisagées nous auraient obligé à refaire le processus d'appel d'offres. Une telle avenue aurait eu un impact majeur sur l'échéancier de mise en place de l'offre de service pour l'été 2022 qui débute dès la mi-janvier.

Les programmes de camp de jour réguliers ainsi que le programme d'accompagnement contribuent au plan stratégique 2021-2025 de la Ville Terrebonne en répondant à :

### **L'enjeu 3 : Le renforcement du sentiment d'appartenance des citoyens**

Orientation stratégique 3 : Terrebonne citoyenne et inclusive

Axe 3.1 : Favoriser l'inclusion sociale

Axe 3.4 : Cultiver le sentiment d'appartenance et de fierté des citoyens à la ville et à leur quartier

### **Aspects financiers**

Selon l'évolution de la situation pandémique de Covid-19 ou une autre situation exceptionnelle qui pourrait survenir dans les quatre prochaines années, des sommes excédentaires pourraient être nécessaires pour couvrir des frais non prévus à l'appel d'offres actuel.

### **Calendrier et étapes subséquentes**

N/A

## PIÈCES JOINTES

- DOC-CE-21-6008 : dossier complet du processus, résultats de l'appel d'offres et crédits budgétaires
- Certificat de disponibilité 2022-0004
- CE-2019-1346-REC

## SIGNATURES

Responsable du dossier :

\_\_\_\_\_  
**Sonia Déry, conseillère aux activités**  
**Direction du loisir et de la vie communautaire**

Date : \_\_\_\_\_

Endosseur :

\_\_\_\_\_  
**Mélanie Drapeau, chef de division**  
**Direction du loisir et de la vie communautaire**

Date : \_\_\_\_\_

Approbateur :



Signature numérique de  
Jean-François Lévesque  
Date : 2021.11.30 17:07:31  
-05'00'

\_\_\_\_\_  
**Jean-François Lévesque, directeur**  
**Direction du loisir et de la vie communautaire**

Date : \_\_\_\_\_



Extrait du registre des procès-verbaux de la séance extraordinaire du comité exécutif de la Ville de Terrebonne tenue le 21 décembre 2021.

**CE-2021-1325-DEC**

**Il est unanimement résolu :**

**QUE** le comité exécutif autorise une dépense de 312 485,52 \$, taxes incluses, pour le renouvellement des licences des droits d'utilisation des produits Office 365 de Microsoft inc., du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, dans le cadre de l'adhésion au regroupement d'achats auprès du Centre des Services Partagés du Québec (CSPQ) pour la deuxième année du contrat de trois (3) ans.

**QUE** cette dépense soit imputée conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

Certifié conforme  
à Terrebonne, ce 22 décembre 2021



GREFFIER


**17.1**

<b>Direction responsable</b>	Technologies de l'information
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Comité exécutif
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b> (si applicable)	
<b>Objet</b>	Renouvellement des licences Microsoft Office365, année 2/3 du contrat, pour un montant de 312 485,52 \$ taxes incluses.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

D'autoriser le paiement des factures de Microsoft inc. concernant les droits d'utilisation des produits Office365 pour la 2<sup>e</sup> année du contrat de 3 ans, pour la période du 1<sup>er</sup> octobre 2021 au 30 septembre 2022, au montant de 312 485,52 \$ taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

<b>Signataire :</b>		Alain Marcoux	
		2021.12.09	
		09:30:47 -05'00'	<b>Date :</b> _____
	<b>Direction générale</b>		

<b>Direction responsable</b>	Technologies de l'information
<b>Niveau décisionnel proposé</b>	Comité exécutif
<b>Date de présentation au comité exécutif</b>	21 décembre 2021
<b>Date de présentation au conseil municipal</b> (si applicable)	
<b>Objet</b>	Renouvellement des licences Microsoft Office 365, année 2/3 du contrat, pour un montant de 312 485,52 \$ taxes incluses.

## CONTENU

<b>Mise en contexte</b>
En 2020, la ville a procédé au remplacement de la suite Office 2010 par la suite bureautique infonuagique Microsoft Office 365 en abonnement annuel.
<b>Historique des décisions</b>
<b>11 mai 2020 – Résolution 239-05-2020</b> Le conseil municipal autorise l'achat des abonnements de la suite Microsoft Office 365 auprès du CSPQ.
<b>6 juillet 2020 – Résolution 348-07-2020</b> Le conseil municipal modifie la résolution 239-05-2020 et autorise le maire ou le maire suppléant et le greffier ou l'assistant-greffier à signer, pour et au nom de la Ville de Terrebonne, le contrat d'abonnement d'une durée de 3 ans.
<b>Description</b>
La suite Microsoft Office365 inclut plusieurs outils et fonctionnalités en lien avec la transformation numérique entreprise par la ville.

## Justification

Le contrat/abonnement de l'offre exigeait un engagement de 3 ans, payable annuellement à l'avance, et permettait l'ajout ou le retrait de licences en fonction de notre croissance opérationnelle et de nos besoins d'utilisation. Le montant payable pour la 2<sup>e</sup> année (12 mois) du contrat inclut les abonnements déjà acquis de la première année plus les ajouts effectués dans la première année du contrat.

## Aspects financiers

<b>Montant du déboursé :</b>	312 485,52 \$ (taxes incluses)		
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Budget des activités de fonctionnement</b> (certificat requis pour une dépense de 105 700 \$ et plus)			
Année :	2021	Code budgétaire :	13700 2524 T152402
			Montant prévu au budget : 325 270 \$
			Durée du contrat : 2/3
Année 1 :	86 801,74 \$ (taxes incluses)		
Autres années :	225 683,79 \$ (taxes incluses)		
Total :	312 485,53 \$ (taxes incluses)		
<input type="checkbox"/> <b>Budget des activités des investissements</b> (certificat requis)			
Fiche PTI no :		Projet hors PTI :	
Règlement d'emprunt no :		Terme :	ans
<b>Sources de financement particulières</b>			
<input type="checkbox"/> Excédents de fonctionnement non affectés :		\$	
<input type="checkbox"/> Excédents de fonctionnement affectés :		\$	(préciser : )
<input type="checkbox"/> Paiement comptant des immobilisations :		\$	
<input type="checkbox"/> Fonds parcs et terrains de jeux :		\$	
<input type="checkbox"/> Fonds de roulement :		\$	Terme : ans
<input type="checkbox"/> Réserve financière :		\$	
<input type="checkbox"/> Autres :		\$	
<b>Variation budgétaire requise</b>			
<input type="checkbox"/> Transfert budgétaire	Montant	Du poste	vers le poste
<input type="checkbox"/> Virement budgétaire entre directions	\$		
<input type="checkbox"/> Amendement budgétaire (conseil)	\$		
<b>Certificat de disponibilité</b>			
<input checked="" type="checkbox"/> No :	2021-0298	dépense de fonctionnement de plus de 105 700 \$	
<input type="checkbox"/> No :		dépense d'investissement de plus de 0 \$	

## Calendrier et étapes subséquentes

Renouvellement des licences.

## PIÈCES JOINTES

- Recommandation
- Factures
- Contrat
- Fiche financière
- Résolutions 239-05-2020 et 348-07-2020

## SIGNATURES

Endosseur :

\_\_\_\_\_  
**Martin Boulay, chef de division**  
**Direction des technologies de l'information**

Date : \_\_\_\_\_

Approbateur :



Signature numérique de Rémi  
Asselin  
Date : 2021.12.08 14:10:55 -05'00'

\_\_\_\_\_  
**Rémi Asselin, directeur**  
**Direction des technologies de l'information**

Date : \_\_\_\_\_